



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Introduction à l'autohypnose

**Apprendre à mieux gérer ses douleurs au
quotidien**



Av. de Provence 10 • 1007 Lausanne
Téléphone 021 623 37 07 • info@lvr.ch • www.lvr.ch • CCP 10-19099-8

Type de cours : **Cycle de formation à l'auto hypnose
*destiné aux membres de la Ligue vaudoise
contre le rhumatisme***

Vous souffrez de rhumatisme et de douleurs ? Cette formation vous familiarisera à une forme d'hypnose clinique tout en conservant votre état de conscience et votre maîtrise de vous.

L'auto hypnose ne permet pas de guérison mais une amélioration de la qualité de vie. Elle renforce l'autogestion de la maladie par l'acquisition d'informations et de compétences et par une mise en pratique individuelle de celles-ci.

C'est un outil puissant qui, aujourd'hui, permet la prise en charge de nombreuses pathologies.

Objectif : **Apprendre à mettre en œuvre les acquis
du cours de manière à mieux gérer ses
douleurs.**

Lieu : Lausanne

Quand : **mercredi, de 18h30 à 21h (21h30)
8, 15 et 29 septembre 2021**

Intervenant/e : infirmière spécialisée en douleur et
praticienne en hypnose. Formatrice.

Prix : Fr. 250.- (3 séances de 2h30 à 3 heures)
maximum 6 participants.

Renseignements : tél. 021 623 37 07

Inscription : par mail ou en remplissant le bulletin ci-après



Formation à l'auto hypnose - Lausanne

Mercredi, de 18h30 à 21h (21h30)

8, 15, 29 septembre 2021

Bulletin d'inscription

Nom

Prénom

Date de naissance

Bénéficiaire AVS Bénéficiaire AI Etudiant

Adresse

No postal & localité

No tél. privé No tél. prof.

No natel E-mail

Je m'inscris au cours mentionné ci-dessus.

Date et signature :

.....

Bulletin d'inscription à retourner à :

Ligue vaudoise contre le rhumatisme

Av. de Provence 10

1007 Lausanne

tél. 021 623 37 07

info@lvr.ch

Conditions de cours

Prix des cours y compris TVA (7,7 %)

Si l'effectif est insuffisant, la Ligue vaudoise contre le rhumatisme se réserve le droit de reporter ou de supprimer un cours.

Une confirmation-facture est envoyée avant le début du cours.

La finance du cours est à verser avant le début du cours.

En cas de renonciation de votre part

- sans nous avoir prévenus par écrit, moins d'une semaine avant le début du cours, le prix du cours doit être honoré ;
- plus d'une semaine avant le début du cours, une participation aux frais d'inscription de Fr. 30.- est demandée.


Un cours commencé n'est pas remboursé.

Les séances manquées ne sont pas remboursées.

En cas d'absence prolongée

Pour cause d'accident ou de maladie, un remboursement des séances manquées est envisageable aux conditions suivantes :

- le secrétariat (tél. 021 623 37 07) doit être informé dès le début de l'absence ;
- présentation d'un certificat médical couvrant la durée de l'absence ;
- déduction de Fr. 30.– de frais administratifs.

 Si l'absence n'est pas annoncée à temps, aucun remboursement ne sera pris en considération.

Assurances à la charge du participant.